

Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Chaque année l'Association ESSCA doit calculer et publier un Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur son site web.

L'Index a été conçu comme un outil pour mettre fin aux inégalités professionnelles et vise à supprimer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes en France.

Note globale de l'ESSCA pour l'année 2022/2023

91/100

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Indicateur d'écart de rémunération	1	7.1	31	40	40
2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles	1	4.7	20	20	20
3- indicateur d'écart de taux de promotions	1	2.8	15	15	15
4- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			91		100
INDEX (sur 100 points)			91		100